



ANNONCE D'ADMISSION D'ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX

Conformément à la déclaration suivante annoncée par YÖK, les procédures d'enregistrement finales seront menées. "Les candidats qui ont la possibilité de demander des contingentes d'admission d'étudiants étrangers conformément aux principes concernant l'acceptation des étudiants étrangers et qui ont perdu leur citoyenneté turque en obtenant un permis de renonciation à leur citoyenneté turque, les candidats qui certifient qu'ils ont une carte bleu, qui est délivrée à ceux qui ont perdu leur nationalité à leur demande, et à ceux qui ont terminé leurs études secondaires à l'étranger (sauf pour la TRCN) les candidats ayant la double nationalité, dont l'une est turque , et la nationalité turque peuvent s'inscrire à la programmes d'enseignement, de droit, de médecine et de médecine dentaire d'une manière ne dépassant pas 10% du contingent d'inscription. L'inscription définitive sera faite personnellement par l'étudiant et l'inscription par procuration ne sera pas acceptée.

- [Pour le guide du système d'application, cliquez ici.](#)
- Pour les termes généraux, la langue d'enseignement et d'autres informations, vous pouvez consulter notre directive.
[Cliquez pour la directive.](#)
- [Pour le calendrier académique Cliquez ici.](#)

Dates d'application des préférences principales : 23 - 29 Juin 2022

Inscriptions définitives des principaux étudiants gagnants. : 13 Juillet - 12 Août 2022

Les rendez-vous doivent être pris via le système de préférence d'application en ligne YÖS. Il n'y aura pas d'inscription sans rendez-vous.

Dates d'application des préférences supplémentaires : 15 - 21 Août 2022



Inscriptions définitives des étudiants ayant obtenu des préférences supplémentaires :
05 - 23 Septembre 2022

Les rendez-vous doivent être pris via le système de préférences de candidature en ligne YÖS.
Il n'y aura pas d'inscription sans rendez-vous.

DESCRIPTIONS:

1. Les candidatures sont acceptées avec les résultats OMÜ-YÖS dans les contingents supplémentaires, [les résultats YÖS des universités du lien et les résultats de la moyenne pondérée cumulative de l'enseignement secondaire \(ONO\)](#).
2. Départements avec des examens de talents spéciaux ;
 - Faculté des sciences du sport Yaşar Doğu (Département de l'éducation physique et de l'enseignement du sport, de la formation des entraîneurs, de la gestion du sport et des loisirs)
 - Faculté d'éducation (enseignement de la musique, enseignement des arts)
 - Faculté des Beaux-Arts (Graphique, Peinture, Céramique et Verre)
Conservatoire d'État (musique traditionnelle turque, musicologie)
3. Les examens spéciaux de talent auront lieu dans les locaux des facultés concernées au jour et à l'heure spécifiée dans le calendrier académique et l'inscription définitive des étudiants ayant réussi l'examen sera effectué. Pour que l'inscription définitive soit effectuée, après que les facultés concernées aient envoyé la lettre de résultat de l'examen au bureau du registraire via le système EBYS, les procédures d'inscription peuvent être effectuées. Ces processus doivent être suivis par les candidats.
4. Les étudiants candidats sont placés dans un seul programme/département, en tenant compte de leur ordre de préférence.
5. L'université Ondokuz Mayıs est libre de remplir le contingent ou non.
6. Les candidats qui n'ont pas de certificat de maîtrise de la langue turc ou dont le niveau de turc est inférieur à C1 sont considérés comme étant en préparation d'un an pour améliorer leur niveau de turc. Les étudiants qui reçoivent un certificat C1 de l'OMÜ-TÜRKÇE à la fin ou pendant cette période, ou **ceux qui reçoivent et soumettent un certificat de compétence en langue turc dont l'équivalence est acceptée, commencent leur formation au semestre suivant**. Ceux qui ne peuvent pas apporter de documents bénéficient d'un délai supplémentaire d'un an. Les étudiants qui n'apportent pas leur certificat de compétence en langue turc approuvé par l'OMU TURC au bout de 2 (deux) ans après l'inscription définitive seront désinscrits de notre université. Les étudiants qui n'ont pas de certificat C1 sont considérés comme étudiant actif à OMÜ TÖMER s'ils apportent un document prouvant qu'ils sont inscrits dans des centres de cours de turc agréés par le ministère de l'Éducation



nationale ou des centres d'apprentissage du turc des universités. Les étudiants réputés en une pause pour la préparation de la langue turc ne peuvent obtenir de certificat d'études et ne peuvent être inscrits à des cours.

7. Les demandes qui ne sont pas faites dans le délai annoncé ou celles qui sont faites avec des documents manquants/erronés/faux seront considérées comme invalides. S'il est détecté après l'inscription définitive, il sera renvoyé de l'université.
8. Les étudiants qui s'inscrivent avec un certificat de fin d'études temporaire sont tenus de soumettre leurs certificats de fin d'études un mois avant le début du semestre de printemps de l'année académique indiquée dans le calendrier académique. À la fin de cette période, l'étudiant qui ne remet pas son certificat de fin d'études sera désinscrit de notre université. Pour s'inscrire avec un certificat de fin d'études temporaire, l'année d'inscription de l'étudiant doit être la même que l'année d'obtention du diplôme temporaire. L'inscription ne se fera pas avec des certificats de fin d'études temporaires obtenus au cours des années précédentes.
9. Les candidats qui s'inscriront au «Certificat d'études supérieures » doivent soumettre leurs documents avant la date indiquée par le conseil de l'enseignement supérieur. Les étudiants qui ne soumettent pas leurs documents dans les délais impartis seront désinscrits de notre université.
10. Les étudiants ayant une double nationalité sont tenus d'obtenir une copie du certificat d'identité auprès des bureaux d'inscription ou via le système e-devlet. Il est obligatoire d'indiquer la première nationalité dans la section **EXPLICATION** de ce document. Les documents sans déclaration ne seront pas acceptés.
11. Si les candidats placés documentent qu'ils connaissent la langue turque jusqu'à la date d'inscription au cours après l'inscription définitive, ils doivent procéder à leur inscription au cours en créant un mot de passe. Les étudiants qui ne s'inscrivent pas à un cours ne peuvent pas commencer leur formation. [\(Vous pouvez accéder aux explications sur la création d'un manuel de mot de passe et d'inscription au cours ici.\)](#)
12. Les candidats placés sont tenus de payer les frais de scolarité requis pour l'inscription définitive. Pour les permis de séjour et autres procédures, au cas où ils terminent leur processus d'inscription aux cours, ils pourront obtenir leurs certificats d'étudiant auprès du bureau du doyen, de la direction ou du bureau du registraire.
13. Pour les étudiants qui n'ont pas de numéro d'identification TR ou de numéro d'identification d'étranger, un numéro d'identification commençant par 98 doit être généré via le système YÖKSİS. Ce numéro d'identification permet à l'étudiant d'apparaître en tant qu'étudiant dans YÖKSİS. L'étudiant concerné doit s'adresser à la direction de la gestion des migrations et obtenir une carte d'identité de permis de séjour. L'étudiant doit demander la carte d'identité du permis de séjour au bureau du registraire par une pétition. Ceci est important pour son



intégration dans le système YÖKSİS.

14. Les étudiants qui sont inscrits dans le même programme dans une autre université en Turquie via le système YÖKSİS ne pourront pas s'inscrire.
15. L'étudiant doit remplir les conditions du Guide des contingents liées au programme dans lequel il est placé et apporter les documents requis.
16. Les étudiants de moins de 18 ans (dix-huit) doivent soumettre le certificat de consentement (permission) de leurs parents (mère et père) et le document original avec traduction turque approuvée par un notaire ou des représentants étrangers turcs.
17. Les originaux des documents nécessaires à l'inscription définitive ne seront pas restitués et seront conservés aux archives du bureau des affaires étudiantes internationales pendant la durée des études de l'étudiant. En cas de sortie ou de graduation, les documents originaux seront restitués. **Pour cette raison, les étudiants qui viennent s'inscrire doivent conserver des copies des documents qu'ils doivent soumettre en utilisant un scanner, une photocopie ou en prenant des photos.**
18. Il est obligatoire de présenter le certificat d'équivalence du diplôme d'études secondaires à partir de la date d'inscription jusqu'à un mois avant le début du semestre de printemps de l'année scolaire indiquée dans le calendrier scolaire. Les étudiants qui ne soumettent pas de documents dans ce délai seront désinscrits de notre université. Les étudiants qui n'ont pas d'attestation d'équivalence seront considérés en congé, ils ne seront pas inscrits aux cours et ne pourront pas obtenir d'attestation d'études. Afin de faire une demande d'équivalence en ligne pour le ministère de l'Éducation nationale, veuillez connecter. <https://edenklik.meb.gov.tr/>
19. Les candidats acceptés dans les départements de la Faculté des sciences du sport Yaşar Doğu (Département de l'éducation physique et de l'enseignement du sport, de la formation des entraîneurs, de la gestion du sport et des loisirs) doivent soumettre le rapport de la commission médicale avec la mention "Il est normal que cet étudiant étudier à la Faculté des sciences du sport." dans les 15 jours à compter de la date d'inscription définitive. Les étudiants qui ne livrent pas avant la date limite ne pourront pas s'inscrire au cours et ne pourront pas obtenir de certificat d'étudiant.
20. Les frais de scolarité payés par les étudiants admis à l'université pour l'inscription ne sont jamais remboursés. L'impossibilité d'obtenir un visa ou une résidence de quelque manière que ce soit, l'inscription dans une autre université, le changement de programme et de département, la renonciation au droit d'admission de l'étudiant, l'inscription des étudiants aux cours de langue turque, aux centres d'apprentissage turc ou au centre d'apprentissage turc de notre université ne exigent le remboursement des frais.
21. Les étudiants internationaux inscrits à l'université peuvent bénéficier de l'assurance maladie générale en versant une prime d'assurance maladie générale s'ils en font la demande auprès

de l'institution de sécurité sociale (SGK) dans les trois mois à compter de la première date d'inscription.

22. L'inscription définitive sera faite personnellement par l'étudiant et l'inscription par procuration ne sera pas acceptée. Les photos des élèves seront prises pour l'utilisation du système de reconnaissance faciale lors de l'inscription.

REMARQUE: L'inscription définitive des candidats qui ne remplissent pas les conditions de candidature annoncées par YÖK ([vous pouvez les trouver ici](#)) sera annulée même si le processus d'inscription définitive est terminé. Les candidatures de ressortissants turcs ayant effectué l'intégralité de leurs études secondaires (lycée) en Turquie ou en TRCN, et dans ce cas, les binationaux dont la première nationalité est turque, ne sont pas acceptées. Les candidatures de ceux qui ont été renvoyés d'un établissement d'enseignement supérieur en Turquie ne sont pas non plus acceptées. Si les étudiants avec des cartes bleues qui ont terminé leurs études secondaires (lycée) en Turquie ou en TRCN n'ont pas encore de carte bleue le jour de leur entrée à YÖS, leurs résultats d'examen seront invalides, et même s'ils gagnent avec ce score, leur inscription ne sera pas effectuée.

SCORES

Les mathématiques, les compétences d'apprentissage de base et les types de scores pondérés de manière égale sur OMÜ-YÖS sont pris comme base pour le placement dans les programmes préférés. Les types de score des départements sont spécifiés dans la liste des.

PLACEMENT:

Les résultats de l'examen OMÜ-YÖS pour les stages principaux (1er stage), les résultats des autres examens nationaux et internationaux, la priorité étant l'examen OMÜ-YÖS pour les stages supplémentaires (2e stage) et la moyenne pondérée cumulative de l'enseignement secondaire (GPA) pour les contingents vacants après ce processus de placement, s'ils sont approuvés par le sénat de l'université Ondokuz Mayıs, seront exécutés. Un calendrier académique séparé ne sera pas établi pour cette inscription.

DOCUMENTS A DEMANDER AUX ETUDIANTS GAGNANTS LORS DE L'INSCRIPTION DEFINITIVE:

L'inscription définitive se fera en personne (par l'étudiant), et l'inscription ne se fera pas par procuration.

1. Formulaire de pré-inscription ([Cliquez pour télécharger](#)).



2. Diplôme d'études secondaires original, traduction turque originale du diplôme d'études secondaires, (approuvé par le notaire public de la République turque ou les représentants étrangers turcs). Les diplômes délivrés par le Ministère de l'éducation nationale turque ne nécessitent pas de traduction.
3. Transcription originale (transcription) et sa traduction originale en turc (approuvée par le notaire TR ou les représentants turcs à l'étranger) Les transcriptions délivrées par le ministère turc de l'éducation nationale ne nécessitent pas de traduction.
4. Traduction turque originale du passeport (approuvée par le notaire TR ou les représentants étrangers turcs).
5. Photocopie de la carte d'identité de résidence obtenue auprès des directions turques de la gestion des migrations (les étudiants avec une carte d'identité de résidence commençant par le numéro 99... doivent la soumettre.)
6. Certificat de copie du registre d'identité pour les candidats qui sont citoyens de la République de Turquie, ont la double nationalité et ont une carte bleue.
7. Les étudiants citoyens de la République de Turquie et ayant terminé l'intégralité de leurs études secondaires à l'étranger (à l'exception de la RTCN) doivent obtenir **un certificat d'entrée et de sortie sur le territoire national auprès de la page de la Direction générale de la sécurité via le système e-devlet** . Ce document doit être obtenu de manière à couvrir les dates de début et de fin du lycée.
8. Le rapport du conseil de santé est requis pour les candidats acceptés à la Faculté des sciences du sport YaşarDoğu (Départements d'éducation physique et d'enseignement du sport, de formation des entraîneurs, de gestion du sport et des loisirs). ([Cliquez pour voir l'exemple de rapport.](#))
9. Certificat de compétence en langue turque (niveau C1), (Les candidats qui ont un certificat de niveau C1 obtenu en dehors de notre université doivent obtenir une approbation d'équivalence au Centre d'application et de recherche turc, université OndokuzMayis. ([Cliquez pour obtenir des informations sur le certificat de compétence en langue turque](#))
10. "Certificat d'équivalence" (équivalence d'études secondaires) des directions provinciales du ministère de l'Éducation nationale de la République de Turquie ou des représentants turcs à l'étranger, indiquant qu'ils sont au niveau de ceux qui ont terminé leurs études secondaires en Turquie. Ce document doit inclure un code QR, une signature électronique, un code de vérification ou un signe humide et être scellé. ([Cliquez pour obtenir des informations sur le certificat d'équivalence](#))
11. Ceux qui sont ressortissants de la TRCN et résident en TRCN et ont terminé leurs études secondaires en TRCN et ont des résultats à l'examen GCE AL, et ceux qui ont ou auront des résultats à l'examen GCE AL en s'inscrivant et en étudiant dans des collèges et lycées d'autres pays entre 2005-2010, doit apporter un document de résultat GCE AL et une copie de sa



traduction turc certifiée par un notaire turc ou des représentants étrangers de la République de Turquie.

12. L'origine du document de résultat de l'examen (examens nationaux et internationaux à l'exception d'OMÜ-YÖS, tels que SAT, ABİTUR, BACALAUREAT, EXAMENS YÖS d'AUTRES UNIVERSITÉS, etc.).